

100389 /MINEF/CAB01 /DGFF/PIF/SPFPS

Abidjan, le 06 NOV 2023

Liste des pièces constitutives du dossier de demande ou de renouvellement d'autorisation de ramassage et de transport de la sciure de bois au titre de l'année 2024

- 1 Une demande d'autorisation ou de renouvellement de l'autorisation de ramassage et de transport du produit adressée à Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, indiquant la nature du produit à ramasser et à transporter, le contact téléphonique du demandeur ainsi que le lieu de ramassage ;
- 2 Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire (pour les particuliers au cours d'une 1^{ère} demande) ;
- 3 Une photocopie du registre de commerce (pour les sociétés au cours d'une 1^{ère} demande) ;
- 4 Une photocopie de la Déclaration Fiscale d'Existence (pour les sociétés au cours d'une 1^{ère} demande) ;
- 5 L'original de l'ancienne autorisation (pour le renouvellement) ;
- 6 Le bilan d'activités de l'exercice écoulé (pour le renouvellement) ;
- 7 Le reçu de paiement de la redevance annuelle d'exploitation, 35 000 FCFA pour les particuliers et 100 000 F CFA pour les sociétés.

P/Le Ministre et par délégation

Le Directeur de Cabinet

